

LES TROIS DEFIS D'ISRAËL

Alain Dieckhoff



Hezbollah et armée israélienne au Sud-Liban © Zeev (Haaretz)

Le 17 mai 1999, les électeurs israéliens ont choisi l'alternance en élisant Ehoud Barak, le candidat du Parti travailliste, au poste de Premier ministre avec 56% des voix, infligeant ainsi une défaite cuisante au chef du gouvernement sortant, Benyamin Nétanyahou. Le vainqueur devra rapidement redynamiser un processus de paix qui s'est dangereusement embourbé durant les trois années passées. Cette relance devra s'effectuer dans trois directions.

"Les petites guerres" du Liban

La mort, fin février, de six officiers et d'un journaliste israéliens dans la "zone de sécurité" occupé par l'Etat hébreu au Liban-sud a fait de la "question libanaise" un enjeu important de la campagne électorale. Ehoud Barak a pris l'engagement de quitter le pays des cèdres d'ici

le mois de juin de l'année prochaine, vraisemblablement dans le cadre d'un accord plus large avec la Syrie. Que l'idée d'un départ définitif de l'armée israélienne du Liban soit envisagée de façon aussi claire montre à l'évidence qu'Israël se trouve aujourd'hui dans une impasse stratégique majeure. Créée initialement en mars 1978 lors de l'opération Litani, la "zone de sécurité" - cordon territorial d'environ 10 km de large, courant sur une centaine de kilomètres le long de la frontière internationale et recouvrant 850 Km² (soit près de 10% du territoire libanais) - est devenue une "zone d'insécurité" pour les soldats israéliens soumis à un harcèlement permanent de la part du Hezbollah chiite. A l'origine, cette bande de terre peuplée de 160 000 habitants (à 60% chiite, 35% maronite et grecque-catholique, 5% druze), contrôlée par les 2 500 hommes de l'armée du Liban Sud dirigée par Antoine Lahad et soutenue logistiquement comme financièrement par Israël, avait pour objectif de protéger la Galilée contre les incursions palestiniennes¹. Si cette zone tampon rendait plus difficile la pénétration de commandos palestiniens armés en Israël, elle ne constitua jamais une protection absolue. Au début des années 1980, l'OLP était ainsi en mesure d'envoyer, à partir des camps de réfugiés autour de Tyr, des roquettes qui, après avoir survolé la "zone de sécurité", allaient s'écraser au nord d'Israël. Cette situation fut directement à l'origine de la décision d'Israël d'entreprendre au Liban, durant l'été 1982, une opération militaire de grande envergure dont le but avoué était de détruire l'appareil politico-militaire de l'OLP, d'expulser les Syriens et d'installer à Beyrouth un gouvernement à dominante phalangiste. Ce plan grandiose du triumvirat Menahem Begin (Premier ministre), Ariel Sharon (ministre de la Défense) et Rafael Eytan (chef d'état-major) dû être considérablement révisé à la baisse après l'assassinat, à l'instigation des Syriens, du nouveau président libanais Bachir Gemayel et les massacres de Sabra et Chatila, perpétrés par les phalangistes alors que l'armée israélienne encerclait les camps palestiniens. Le seul véritable succès de l'invasion israélienne - le départ de l'appareil politico-militaire de l'OLP du Liban - apparut d'ailleurs bien vite comme un cadeau empoisonné. Israël n'avait en effet éloigné la menace des fedayins palestiniens que pour être confronté à des adversaires autrement plus redoutables, les militants chiites du mouvement Amal et ceux du Hezbollah. Leurs actions audacieuses (attentats suicides, embuscades à répétition) contraignirent Israël à se replier définitivement, en juin 1985, vers la fameuse zone de sécurité et à s'y retrancher. Mais, comme avec les Palestiniens auparavant, ce cordon sanitaire montrait d'évidentes limites, les affrontements entre Israéliens et chiites débordant fréquemment le périmètre de la "zone de sécurité" ce qui conduisait invariablement Israël à lancer des interventions militaires plus ambitieuses pour tenter de mettre un terme aux activités du Hezbollah. Les opérations "Compte-rendu" (juillet 1993) et "Raisins de la colère" (avril 1996) qui s'accompagnèrent du bombardement

¹ Beate Hamizrahi, *The Emergence of the South Lebanon Security Belt. Major Saad Haddad and the Ties with Israel, 1975-1978*, New York, Praeger, 1988.

des villes et villages dans tout le Liban méridional -et même parfois au-delà- s'inscrivirent dans cette logique. Mais les deux campagnes s'achevèrent par un bilan négatif. Echec militaire, d'abord, puisque loin d'avoir vu son infrastructure détruite, le Hezbollah est sorti conforté dans son statut de résistant légitime. Echec politique, ensuite, dans la mesure où la Syrie n'a, non seulement pas pu être contrainte à limiter la marge de manœuvre de l'organisation pro-iraniennne, mais est parvenue à renforcer sa position d'acteur incontournable. Echec humain, enfin, puisque le déluge de feu qui s'abattit à chaque fois sur le Liban poussa des milliers de Libanais sur les routes de l'exode, détruisit des centaines de maisons et causa la mort de centaines de personnes (le désastre le plus tragique fut en avril 1996 le bombardement de Cana, ce camp de la Finul proche de Tyr où 102 réfugiés libanais avaient trouvé refuge)².

Ce triple échec tient à une vieille illusion à laquelle tous les dirigeants israéliens, de Shimon Peres à Rabin en passant par Begin, ont succombé : croire qu'il était possible de traiter militairement un problème politique. Cette chimère est aujourd'hui en train de se dissiper.

En acceptant officiellement en mars 1998 de reconnaître la résolution 425 de l'ONU, adoptée vingt ans plus tôt, qui réclame l'évacuation de l'armée israélienne et la restauration de l'autorité libanaise, Israël a fini par admettre que son temps était désormais compté au Liban-sud et qu'il devenait urgent de trouver une issue politique à un lancinant conflit de "faible intensité". D'autant plus urgent que le coût humain de la présence israélienne s'alourdit d'année en année face à un Hezbollah mieux aguerri tandis que de plus en plus d'Israéliens -à commencer par les mères de soldats - contestent le bien fondé du maintien de Tsahal au Liban. Quant au monde politique, longtemps tétanisé par toute idée de remettre en question le statu quo, les partisans d'un retrait unilatéral font entendre avec force leur voix, à gauche (Yossi Beilin, n°6 sur la liste travailliste) comme à droite (Ariel Sharon).

Si l'armée israélienne se redéployait sur la frontière internationale, d'aucuns avancent qu'un *vacuum* serait ainsi créé dont le Hezbollah profiterait pour poursuivre ses bombardements sur la Galilée. L'hypothèse ne peut être repoussée d'un revers de main mais elle n'a rien d'une certitude pour au moins trois raisons. D'abord, il appartiendra à l'armée libanaise qui est redevenue sous l'impulsion du général Emile Lahoud, élu chef de l'Etat en octobre 1998, une force unifiée, d'assurer l'ordre et la sécurité dans les zones évacuées. En recouvrant sa souveraineté sur cette portion de territoire, le Liban aura tout intérêt à faire entendre raison au Hezbollah si, d'aventure, il se risquait à continuer le combat "pour la libération de Jérusalem". Ensuite, s'il est vrai que le parti de Dieu défend une idéologie islamiste radicale,

² Du côté israélien, au cours de l'opération "Raisins de la colère", des dizaines de milliers de personnes durent provisoirement quitter leurs logements. On déplora une soixantaine de blessés.

il est aussi une formation politique présente au Parlement et dans la vie publique qui aurait beaucoup à perdre, à l'intérieur même du système politique libanais, de la poursuite d'une confrontation violente avec Israël. Reste la Syrie. Elle constitue la clef d'une neutralisation stratégique durable du Liban-sud, pour éviter qu'il ne redevienne un jour une base offensive contre Israël. Présente au Liban à tous les niveaux, la Syrie ne garantira la tranquillité à la frontière septentrionale de l'Etat juif que si elle a la certitude de récupérer le Golan³.

Syrie-Israël : l'attente de la paix

Le plateau volcanique du Golan (1190 km²) qui domine la Galilée orientale a été conquis par l'armée israélienne les 9 et 10 juin 1967. Les gouvernements travaillistes qui se succédèrent jusqu'en 1977 encouragèrent, au nom de l'idéologie pionnière, le développement de la colonisation juive ce qui explique que, contrairement à la Cisjordanie, où le mouvement des colons est dominé par les nationalistes religieux, le sionisme de gauche est bien représenté à travers de nombreux kibboutzim et villages coopératifs. Aujourd'hui, environ 14000 juifs résident sur le Golan, dans une trentaine de localités agricoles et une petite ville (Katzrin). Des habitants syriens présents en 1967, il ne reste qu'une dizaine de milliers de Druzes au nord du plateau. La situation du Golan fut modifiée à deux reprises. D'une part, à l'issue de la guerre de Kippour, un accord de désengagement syro-israélien fut conclu sous les auspices américaines, en mai 1974. Il conduisit à la mise en place entre les belligérants d'une zone-tampon contrôlée par une force d'observation des Nations Unies et à l'instauration de zones partiellement démilitarisées jusqu'au lac de Tibériade (du côté israélien) et jusqu'au-delà de Qatana (du côté syrien). D'autre part, de façon unilatérale, le gouvernement de Menahem Begin étendit l'application de la loi israélienne au Golan en décembre 1981 ce qui revenait quasiment à l'annexer. Pendant longtemps, il existait un très large consensus en Israël sur le caractère non négociable du Golan, considéré comme un atout stratégique face une Syrie perçue comme une menace permanente. Ce consensus a été quelque peu érodé depuis 1995, Israéliens et Syriens étant parvenu lors des négociations de Washington à s'entendre sur une logique de réciprocité : à l'acceptation par Israël du principe du retrait du Golan répond le consentement syrien à l'établissement d'une paix complète avec l'Etat hébreu. Les parties conclurent en mai 1995 un accord informel (appelé *non-paper*) sur les buts et principes des arrangements de sécurité spécifiant des mesures de démilitarisation, de redéploiement des forces armées, de surveillance et de vérification.

³ Pour des compléments sur le contentieux libano-israélien: May Chartouni-Dubarry (dir.), *Le couple syro-libanais dans le processus de paix*, Paris, IFRI, 1998.

Par la suite, des divergences sur l'échéancier des retraits, la ligne finale de retrait⁴ comme la teneur de la normalisation entre les deux pays empêchèrent les négociations d'avancer à un rythme suffisamment rapide pour permettre la conclusion d'un accord final. L'assassinat de Rabin qui conduisait personnellement les négociations avec les Syriens fut un sérieux coup porté aux pourparlers. Malgré son volontarisme politique, son successeur Shimon Peres ne fut pas en mesure de véritablement remettre les négociations sur les rails. Au contraire, sa hâte à voir les discussions aboutir rapidement - il s'agissait, selon son expression favorite de "voler haut et vite" - eut certainement un effet contre-productif sur un Hafez al-Assad, adepte d'une stratégie progressive et prudente, comme Rabin l'avait été de son vivant. Même si Syriens et Israéliens sont en désaccord sur la valeur de l'engagement souscrit -Israël a-t-il pris un engagement de retrait formel ou hypothétique ?-, ils sont bien parvenus à dresser les contours du futur traité de paix⁵. En affirmant que le maintien de la souveraineté israélienne sur le Golan devait constituer la base de tout accord avec la Syrie, Benyamin Nétanyahou s'est délié de tous les engagements antérieurs ce qui ne pouvait que conduire Damas à refuser de reprendre les négociations. Pourtant, il n'est pas douteux que tout règlement de paix définitif devra forcément lier trois éléments: retrait israélien, normalisation des relations et arrangements de sécurité. Parmi ces derniers, on pourrait imaginer la démilitarisation du Golan et de zones adjacentes, l'installation de stations de pré-alerte, la constitution d'une force d'observation internationale (ou américaine si, comme c'est vraisemblable, les Etats-Unis sont les garants de la paix)⁶. Il restera aussi à régler le sort des Israéliens présents sur le Golan qui se sont organisés en un lobby extrêmement actif, lequel s'est néanmoins révélé incapable de retrouver un siège dans la nouvelle Knesset (le parti de la Troisième voie disposait de 4 mandats en 1996). En cas de restitution du Golan à la Syrie, les colons juifs ne demeureront pas sur place car, malgré leur attachement à leurs nouveaux lieux de vie, ils ne souhaitent aucunement se retrouver sous juridiction syrienne. Leur profil plus raisonnable que celui de nombre de leurs homologues de Judée-Samarie laisse supposer qu'ils utiliseront certes tous les moyens légaux à leur disposition pour s'opposer à leur évacuation mais qu'ils ne recourront pas à la violence et finiront par plier bagages. Le Premier ministre Rabin avait été très clair sur ce point en affirmant que l'établissement de la paix justifiait l'évacuation des implantations juives.

⁴ Les Israéliens considèrent que le retrait doit s'effectuer sur la frontière internationale de 1923 alors que les Syriens évoquent la ligne du 4 juin 1967 (à la veille de la guerre des Six jours) qui est moins favorable à Israël puisqu'elle inclut certaines zones anciennement démilitarisées, occupées par les Syriens au cours de la première guerre israélo-arabe.

⁵ Voir le témoignage de l'ambassadeur israélien à Washington, chef de la délégation israélienne pour les négociations avec la Syrie, Itamar Rabinovich, *The Brink of Peace. The Israeli-Syrian Negotiations*, Princeton, Princeton University Press, 1998. Le négociateur syrien, Walid Mu'allim, a également présenté son point de vue : "Quatre années de négociations entre la Syrie et Israël", *Revue d'études palestiniennes*, 10, hiver 1996, p. 16-26.

⁶ Pour des compléments détaillés sur les mesures de sécurité envisageables : Aryeh Shalev, *Israel and Syria: Peace and Security on the Golan*, Tel Aviv, Jaffee Centre for Strategic Studies, 1994.

Ehoud Barak s'est déclaré disposé à reprendre les négociations au point où elles s'étaient arrêtées en 1996, ce qui implique qu'il est prêt à envisager un compromis territorial sur le Golan assorti de garanties de sécurité pour Israël. Un accord de ce type serait soumis à un référendum populaire (ce qui suppose au préalable que cette procédure qui n'existe pas pour l'heure soit votée par la Knesset).

Vers un Etat palestinien ?

Le 4 mai 1999, la période intérimaire d'autonomie prévue par la déclaration de principes de 1993 s'est achevée sans que le statut permanent qui aurait dû lui succéder n'ait été déterminé. Et pour cause, les négociations sur le sort définitif des territoires conquis par Israël en 1967 et sur les lourdes questions en suspens (implantations juives, réfugiés) n'ont pas même débuté⁷. Même les trois redéploiements de l'armée israélienne mentionnés dans l'accord intérimaire de Washington (septembre 1995) attendent encore d'être effectués. Depuis le 4 mai dernier, la période intérimaire se trouve prolongée de facto mais il est clair que les négociations israélo-palestiniennes doivent reprendre rapidement afin de déboucher sur l'ébauche d'un règlement définitif du contentieux israélo-palestinien. Après avoir maintenu durant des mois le suspens, Yasser Arafat a renoncé à proclamer un Etat palestinien indépendant au début du mois de mai. Ce choix était tactiquement justifié pour trois raisons. D'abord, l'Autorité palestinienne demeure fragile car elle est engagée dans un délicat processus de construction nationale⁸. Les pouvoirs législatifs et exécutifs des institutions palestiniennes sont fortement bridés en vertu même des accords d'Oslo. De plus, l'Autorité ne dispose d'aucune compétence en matière de Relations extérieures, ni de Défense (le contrôle des frontières extérieures reste du ressort exclusif d'Israël). Quant à la juridiction territoriale, elle n'est complète que dans la zone A (10% de la Cisjordanie) tandis qu'elle est partielle dans la zone B (19%) et inexistante dans la zone C (71% restant), Israël continuant également d'assurer la responsabilité des colons israéliens⁹. L'Autorité palestinienne ne possède donc pas, aujourd'hui, à proprement parler, une véritable souveraineté et une proclamation rhétorique d'indépendance, loin de la lui faire gagner, l'aurait compromis durablement, Benyamin Nétanyahou ayant clairement annoncé que l'annonce d'un Etat palestinien indépendant aurait été suivi de rétorsions israéliennes immédiates (comme l'annexion des 70% de la Cisjordanie sur lesquels l'Autorité palestinienne n'exerce aucun pouvoir effectif).

⁷ Sur ce point, voir mon livre *Israéliens et Palestiniens. L'épreuve de la paix*, Paris, Aubier, 1996.

⁸ Bernard Botivea, *L'Etat palestinien*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

⁹ Dans la bande de Gaza, l'Autorité palestinienne contrôle totalement 65% de la superficie du territoire.

Ce risque d'exploitation politique par la droite, dans le contexte des élections israéliennes, ne pouvait qu'inciter le rais à la prudence. Désireux de voir revenir les initiateurs travaillistes des accords d'Oslo à la barre, Arafat avait tout intérêt à se tenir coi. De plus, l'émergence d'une plus grande proximité entre l'OLP et les Etats-Unis, jouait également en faveur d'une certaine circonspection, les Etats-Unis ayant clairement fait savoir qu'ils jugeaient la proclamation de l'indépendance inopportune. L'engagement américain à accélérer les négociations sur le statut permanent après la constitution du gouvernement israélien, tout comme la réaffirmation solennelle par l'Union européenne du droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination assortie d'une promesse de reconnaître un Etat en bonne et due forme le moment venu (déclaration du sommet de Berlin, le 25 mars 1999), constituent autant de mesures compensatoires à un report de la déclaration d'indépendance. A l'évidence, la question de l'Etat palestinien est à l'ordre du jour. Les Palestiniens n'ont jamais caché que la création d'un Etat dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, était leur aspiration suprême. A ce souhait, la majorité de la classe politique israélienne a longtemps opposé une fin de non-recevoir catégorique, la gauche travailliste privilégiant l'option jordannienne - c'est-à-dire un compromis territorial partiel avec le royaume hachémite - tandis la droite s'évertuait à promouvoir une simple autonomie administrative pour les Palestiniens dans une Cisjordanie sous souveraineté israélienne totale.

Aujourd'hui, la configuration n'est plus la même. Le Parti travailliste a officiellement accepté en 1996 la création d'un Etat palestinien. Dans le camp de la droite, si les intransigeants, autour de Benny Begin et du lobby des colons, s'en tiennent à une opposition de principe, les autres composantes de la droite ont connu des évolutions significatives. Elles sont nettement repérables dans le centre-droit, tant dans le parti Geshet (David Lévy) que dans celui d'Yitzhak Mordekhaï. Du côté du Likoud, elles sont plus discrètes mais pas moins réelles. C'est le général Sharon lui-même qui déclarait que l'autonomie déboucherait sur un Etat palestinien¹⁰ tandis que Benyamin Nétanyahou, tout en rejetant le principe d'une souveraineté palestinienne "débridée", avait suggéré que l'entité palestinienne pourrait se voir reconnaître un statut comme celui de la principauté d'Andorre laquelle est, depuis 1993, un Etat indépendant. La classe politique israélienne est donc progressivement gagnée par le sentiment qu'un Etat palestinien est inévitable et que l'intérêt bien compris d'Israël est d'accompagner son émergence plutôt que de la contrarier systématiquement. Autrement dit, le débat tourne désormais autour de la nature de cet Etat en formation. Il ne fait pas de doute qu'Israël souhaitera que l'accession à la souveraineté soit négociée afin qu'elle soit strictement encadrée. Préoccupé par sa sécurité nationale, l'Etat hébreu exigera que des contraintes fonctionnelles d'ordre militaire soient imposées à l'Etat palestinien. Celles-ci

¹⁰ *Le Monde*, 14 janvier 1999.

peuvent aller d'une neutralité permanente (avec interdiction d'adhérer à une alliance militaire, de laisser stationner des troupes étrangères sur son territoire...) à un strict contingentement des forces palestiniennes avec interdiction de détenir des armes offensives (blindés, avions de combat, missiles...). A ce type de restrictions, nombre de Palestiniens ont déjà acquiescé sur le plan des principes¹¹. Il ne pourra toutefois s'agir que de limitations "raisonnables" non de restrictions draconiennes fondées sur une conception extensive de la sécurité (incluant non seulement les affaires militaires mais les mouvements des personnes et des biens, la gestion de l'eau...) qui rapprocherait "l'Etat palestinien" d'un protectorat, perspective que les Palestiniens ne pourraient que rejeter.

A côté des pouvoirs dévolus à l'Etat palestinien, l'autre grande question concerne son assise territoriale. En signant en octobre 1998, le mémorandum israélo-palestinien de Wye Plantation, Benyamin Nétanyahou a entériné un accord qui, par le jeu des redéploiements de l'armée israélienne, devrait permettre en théorie aux Palestiniens de contrôler, totalement ou partiellement, 40% de la Cisjordanie. Bien que l'accord n'ait connu qu'un maigre début d'application, il n'en a pas moins conduit, pour la première fois, à l'acceptation par la droite israélienne d'une restitution territoriale en "Judée-Samarie"¹². Le mémorandum de Wye Plantation a ouvert une brèche dans le mythe du Grand Israël : en un sens, il marque un début de reconnaissance de la réalité issue des accords d'Oslo par un Likoud qui les avait toujours récusés.

Une des tâches prioritaires d'Ehud Barak sera de mettre en oeuvre ces accords de Wye qui doteront l'Autorité palestinienne d'une base territoriale sur environ la moitié de la Cisjordanie, là même où réside la quasi totalité de la population palestinienne.

A noter qu'en théorie, rien ne s'oppose à ce que Barak bénéficie du soutien du Likoud sur ce point. Cela non seulement parce que Nétanyahou a signé ces accords mais parce qu'ils reflètent un consensus national minimal qui existe aujourd'hui entre les deux partis, Likoud et Parti travailliste. Pour tous deux, les hautes terres de Cisjordanie doivent constituer le noyau territorial de l'entité palestinienne que les travaillistes nomment *state-minus* tandis que le Likoud l'appelle "autonomie plus". Par ailleurs, il existe une réelle convergence sur trois points : Jérusalem doit demeurer, dans ses limites de juin 1967, la seule capitale de l'Etat d'Israël ; pas de retour aux frontières de 1967 (les implantations juives se trouvant dans les zones adjacentes à l'Etat d'Israël seraient placées sous sa souveraineté directe) ; la vallée

¹¹ Yezid Sayig, "La sécurité de l'Etat palestinien: redéfinir les principes fondamentaux", *Politique étrangère*, 4, 1992, p. 825-835.

¹² Le protocole d'accord sur le redéploiement à Hébron en janvier 1997 avait déjà écorné l'idéologie du Likoud mais sa portée était plus limitée puisqu'il s'agissait d'un arrangement que Nétanyahou avait hérité du gouvernement travailliste précédent.

du Jourdain doit rester la frontière de sécurité. Ce consensus bipartite minimal avait d'ailleurs été transcrit en janvier 1997 dans un document commun rédigé par Yossi Beilin du PTI et Michael Eitan, alors leader du groupe parlementaire Likoud. Ce recoupement partiel des positions des uns et des autres incitent certains à envisager la formation d'un gouvernement de large coalition qui représenterait ce consensus et bénéficierait du soutien de la majorité des Israéliens dans le contexte des négociations sur le statut final où le pays a à faire face à des choix difficiles. L'hypothèse n'est pas absurde mais doit nécessairement se faire sur la base d'un programme politique clair, soucieux de redynamiser les négociations avec les Palestiniens. Sinon, l'union nationale conduirait très vite à un dangereux immobilisme.

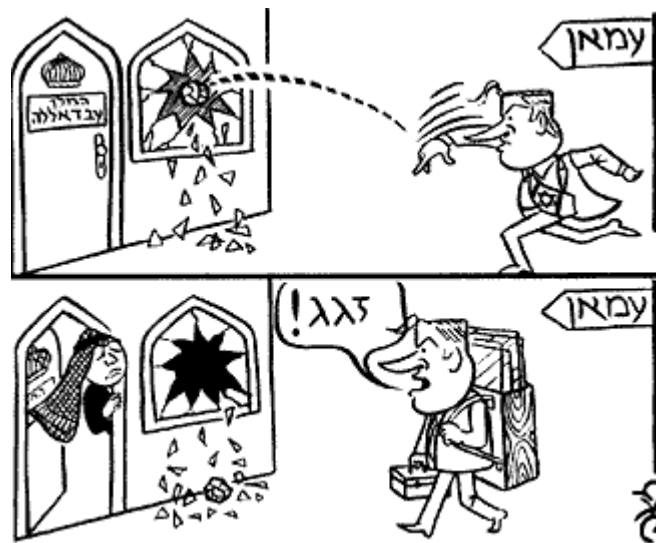
Que cette hypothèse se réalise ou non, le gouvernement dirigé par Barak se distinguera du précédent sur trois points. Sa conception du processus de paix est plus dynamique : tout en entendant préserver la supériorité stratégique d'Israël, le PTI considère que l'accession à la souveraineté politique des Palestiniens peut, en stabilisant leur revendication nationale, contribuer, à long terme, à la sécurité d'Israël. Du coup, bien qu'à aucun moment Barak n'ait précisé où se situerait la ligne de démarcation politique entre Israël et la Palestine, les négociateurs travaillistes se montreront sans doute plus généreux et disposés à concéder aux Palestiniens entre 70% et 85% de la Cisjordanie¹³. Enfin, contrairement à Nétanyahou qui était soumis au chantage permanent des courants les plus nationalistes (Parti national religieux, extrême-droite), Barak peut s'appuyer sur une solide base de gauche qui donnera une cohérence certaine à l'action gouvernementale puisque toutes ces formations sont favorables à une prise en compte de la réalité nationale palestinienne.

Aujourd'hui une véritable solution politique au contentieux israélo-palestinien passe par un partage territorial raisonnable sur la base d'une réciprocité politique, au moins minimale. La dissociation politique entre les deux peuples qui doit être négociée est légitime à la fois pour des raisons sociologiques et historiques (profond clivage ethnique, religieux, culturel entre Juifs et Arabes, traumatismes répétés d'une histoire conflictuelle) et par des attentes subjectives. Parce que Israéliens et Palestiniens veulent protéger une identité spécifique, ils doivent se déprendre politiquement l'un de l'autre. Les premiers ne pourront préserver l'Etat d'Israël comme Etat juif et démocratique que si les Palestiniens bénéficient de leur propre sphère politique indépendante. Les seconds aspirent plus que tout à donner un contenu à un droit à l'autodétermination, contrarié depuis des décennies, qui puisse se réaliser sur un territoire ayant une certaine cohésion géographique et humaine. Le passage par l'Etat assurera la normalisation politique du peuple palestinien de la même façon que la création

¹³ Le bras droit de Peres, Yossi Beilin, avait conclu en novembre 1995 avec le principal négociateur palestinien Abou Mazen un plan prévoyant la restitution progressive d'environ 85% de la Cisjordanie, les zones le long de la ligne verte étant annexées par Israël.

de l'Etat d'Israël a mis fin à "l'apatridie existentielle" des Juifs: les Juifs ont leur Etat, il appartient désormais aux Palestiniens d'avoir le leur.

© Version révisée de l'article publié dans *Politique internationale*, 83, printemps 1999.



© Zeev (Haaretz)

Dessin du haut: Netanyahou lance une balle contre une vitre du palais du roi Abdallah de Jordanie

Dessin du bas: Netanyahou crie: "Vitrier!"